**Comportement en cas d'incendie**

Un comportement adéquat en cas d'incendie est décisif pour la protection des personnes et des biens. Trop souvent les sapeurs-pompiers ne sont alertés qu'après de vaines tentatives d'extinction. De précieuses minutes sont ainsi perdues.

Lorsqu'un incendie éclate, appliquer le principe **alarmer - sauver - éteindre**!

Agir de manière calme et réfléchie, éviter la panique.

**A l a r m e r**

* Alerter d'abord les sapeurs-pompiers: tél. 118
* (indiquer la localité, la rue, le sinistre, le nom et l'adresse de celui qui appelle)
* Avertir immédiatement les personnes en danger et la centrale de l'immeuble

**S a u v e r**

* Sauver les personnes et les animaux (envelopper les personnes dont les habits sont en feu dans des couvertures ou des manteaux et les rouler au sol)
* Fermer portes et fenêtres (afin d'empêcher l'extension de l'incendie)
* Quitter les lieux par les voies d'évacuation (sorties, escaliers, issues de secours), ne pas utiliser les ascenseurs
* Si les cages d'escalier et corridors sont enfumés, rester dans la chambre, étancher les portes et attendre les sapeurs-pompiers en gardant les fenêtres fermées

**E t e i n d r e**

* Combattre l'incendie avec les moyens disponibles (extincteurs portatifs, hydrantes intérieures)
* Couvrir les feux d'huile ou de graisse avec un linge humide
* Lorsqu'un appareil électrique est en feu, retirer immédiatement la fiche ou le débrancher
* Renseigner et guider les sapeurs-pompiers

Pensez dès maintenant au comportement à adopter en cas d'incendie - mieux vaut cependant prévenir!